

**Délibération : N°2021-06-10 : 20**

Le Conseil d'Administration de l'ENSCM, dans sa séance du 10 juin 2021, sous la présidence de Monsieur Philippe LYX, a délibéré :

Objet : • Approbation du report de l'année universitaire 2020-21 au 21/12/2021.

Mme Delphine PAOLUCCI précise que ce report autorisé par le MESRI permet de prendre en compte des décalages de périodes de stage en raison de la pandémie (1 ou 2 cas)

Après échange avec les membres du CA, le report de l'année universitaire 2020-21 au 21/12/2021 est proposée au vote :

**Résultat du vote :**

Membres en exercice : 23

Membres présents ou représentés : 22

Pour : 22 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

Après délibération, le conseil d'administration de l'Ecole Nationale Supérieure de Chimie de Montpellier approuve :

**Le report de l'année universitaire 2020-21 au 21/12/2021 à l'unanimité avec 22 voix pour des membres présents ou représentés.**

Pour extrait certifié conforme,

Fait à Montpellier, le 10 juin 2021

Le Président du Conseil d'Administration  
Monsieur Philippe LYX

